



VIE DEMOCRATIQUE

Monsieur Bodet réélu Maire de Saint-Lyphard

Ce samedi 21 mars 2026, les 29 conseillers municipaux de Saint-Lyphard se sont réunis pour l'installation du conseil municipal.

Publié le 23 mars 2026

Le samedi 21 mars 2026, les membres du nouveau conseil municipal de Saint-Lyphard se sont réunis à l'occasion du conseil municipal d'installation. Cette séance officielle marque le début du nouveau mandat et a permis d'élire le maire ainsi que les adjoints.

Élection du maire

Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire.

À l'issue du vote, **Claude Bodet** a été élu maire de la commune.

Cette élection s'est déroulée conformément aux règles du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence du doyen de l'assemblée, en présence de l'ensemble des conseillers municipaux.

Élection des adjoints

Dans la continuité, le conseil municipal a procédé à l'élection des adjoints au maire.

Sept adjoints ont été élus afin d'accompagner le maire dans la mise en œuvre des politiques municipales.

La composition de l'exécutif municipal est désormais la suivante :

- **Roger Coué**, premier adjoint
- **Tiphaine Crusson**, deuxième adjointe
- **Raphaël Gouret**, troisième adjoint
- **Dominique Goulène-Henry**, quatrième adjointe
- **Bernard Blomme**, cinquième adjoint
- **Christelle Saillant**, sixième adjointe
- **Stéphane Bocandé**, septième adjoint

Ces élections ont été validées à une large majorité, chaque candidat ou liste ayant obtenu 28 suffrages .

À l'issue de cette séance, le conseil municipal est désormais pleinement installé, avec un effectif total de 29 élus.

Ce conseil municipal d'installation marque le lancement officiel du nouveau mandat.

L'équipe municipale va désormais pouvoir engager son action au service des habitants, en mettant en œuvre les projets définis pour les années à venir.



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

